



**SYNERGIE
HUISSIERS13**

**2 rue de l'Ancien Collège 13150
TARASCON**

Commissaires de Justice associés

Michel DUCOS Didier AUBERT
Xavier TITTON Yannick SIMEONE
Romuald ASSOUS Eva GOUIRAND
Laura NGUYEN Frédéric ARLAUD
Anaïs SABATIER François RAOUX

Référence à rappeler : 445 / 2885775

Responsable : RF

Téléphone: **04.90.91.00.56**

Fax : 04.90.91.38.99

Mail : contact@synergiehuissiers13.fr

Site internet :

<https://www.synergie-huissiers-13.fr>

***Société civile professionnelle
Multi-Offices de Commissaires de Justice***

(Siège social) 28 rue Fauchier 13002
MARSEILLE

22 avenue du Peymian 13600
LA CIOTAT

ZA Les Milles – Antélios Bât. F
75, rue Marcellin Berthelot 13290
AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150
TARASCON

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

COPIE

Paiement CB sécurisé en ligne :
<https://www.jepaieparcarte.com/0182>

Caisse des Dépôts et Consignations
IBAN: FR06 4003 1000 0100 0016 7751 M 48
BIC: CDCGFRPPXXX

Coût de l'acte : Décret 2016-230 du 26 février 2016
Emol. Art R444-3 C Com. 221.36
Emolument complémentaire... mémoire
Transp. Art A.444-48 9.40
Total H.T. 230.76
Total TVA 46.15
Affr. Art A.444-48(1) 5.72
Total Eurs TTC 282.63

delivract.  **GROUPEMENT
DES HUISSIERS DE JUSTICE
OFFICIERS VENDEURS**

**PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE
IMMOBILIERE**

Articles R.322-1 à 3 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE SIX NOVEMBRE

Durée de référence minutes 60

A LA REQUETE DE : **S.A. COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS** dont le siège social est 59 Avenue Pierre-Mendès France 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 382 506 079, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, domicilié audit siège en cette qualité.

Nous, S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice associés, ayant son siège social à MARSEILLE (13002) 28 rue Fauchier, un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), ZA Les Milles - Antélios Bât. F - 75, rue Marcellin Berthelot, un office à la résidence de TARASCON (13150), 2 rue de l'Ancien Collège, et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), 22 avenue du Peymian, agissant par l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu du titre exécutoire:, conformément aux dispositions des articles L.322-1, R.322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, et **en suite d'un commandement de payer à fin de saisie immobilière précédemment signifié.**

Nous nous sommes transportés : 7 rue Grande / 26 rue du Barry à BARBENTANE (13570), cadastrée Section AW n°174 pour 61 ca

Afin de dresser un le présent procès verbal de description (si dans les conditions de l'article L.322-2 du Code de Procédure Civile d'exécution, SAUF TIERS à défaut d'accord en ce cas mentionner l'ordonnance du JEX l'autorisant,

relatif à la procédure de saisie immobilière poursuivie à l'encontre de :

1/ Monsieur GAETANI Loic né(e) le 27/04/1984 à AVIGNON (FRANCE), de nationalité FRANCAISE, demeurant 26 rue du Barry 13570 BARBENTANE
2/ Madame LEPAGE Roxane Mireille Rose né(e) le 27/04/1984 à AVIGNON (FRANCE), de nationalité FRANCAISE, demeurant 26 rue du Barry 13570 BARBENTANE

Et en présence de monsieur JAUBERT Alain du cabinet EDIL, délégué aux fins de procéder et dresser les diagnostics techniques prévus par l'article L271- 4 du Code de la construction et de l'habitation, et les articles L1334-5 et suivants du Code la Santé Publique, et du métrage des surfaces.

J'ai Maître RAOUX François commissaire de justice associé procédé aux constatations suivantes en présence de Mme. LEPAGE Roxane.

I. DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE :

Le bien est situé sur la commune de BARBENTANE dans le département des Bouches du Rhône, dans le centre ancien de la ville.

Il s'agit d'un maison de village élevée de deux étages.

• **EXTERIEUR**

Le bien ne comporte aucun extérieur ou terrasse.

• **INTERIEUR**

Le bien est composé de 7 pièces

- Rez-de-chaussée :
 - o Buanderie
 - o Garage
- Premier étage :
 - o Salon
 - o Cuisine
- Deuxième étage :
 - o 2 Chambres
 - o 1 salle de bain

La superficie du bien est détaillée dans le rapport de métrage annexé au présent.

II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Le logement est actuellement occupé par les propriétaires, dont la famille est composée des parents et de 1 enfant.

Ceux-ci m'ont déclaré que le bien ne fait l'objet d'aucun contrat de location.

III. COORDONNEES DU SYNDIC

Aucun syndic.

V. AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'occupant me déclare que :

- Qu'ils ont acquis le bien immobilier en 2016 ;
- Ils n'ont effectué aucuns travaux dans l'immeuble, hormis l'installation de la climatisation réversible ;
- Aucuns travaux de toiture n'ont été effectués à la connaissance de Mme. LEPAGE et elle ne sait pas si des travaux sont nécessaires,
- Le bien n'est pas raccordé au gaz de ville ;
- Le bien est raccordé à la fibre ;
- Ils se sont aperçus il y a 15 jours d'un dégâts des eaux dans la chambre située à côté de la salle de bain, dont l'origine serait la douche.

Il y a des dégradations dans la chambre n°1 au sol et sur le mur, ainsi qu'au plafond du salon situé en dessous.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif des lieux avec 94 photographies.

Maître François RAOUX



EXTERIEUR :





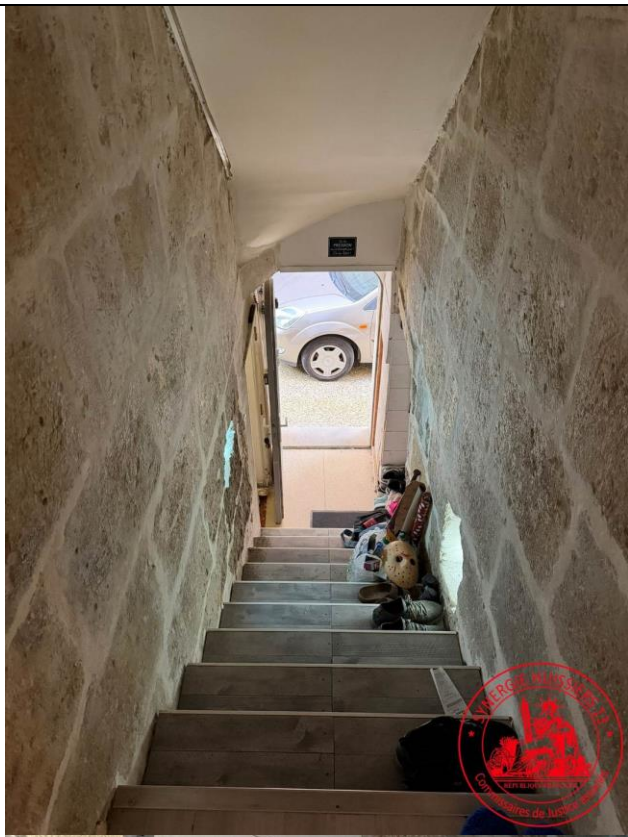


INTERIEUR :

Rez-de-chaussée :

Cage d'escalier :



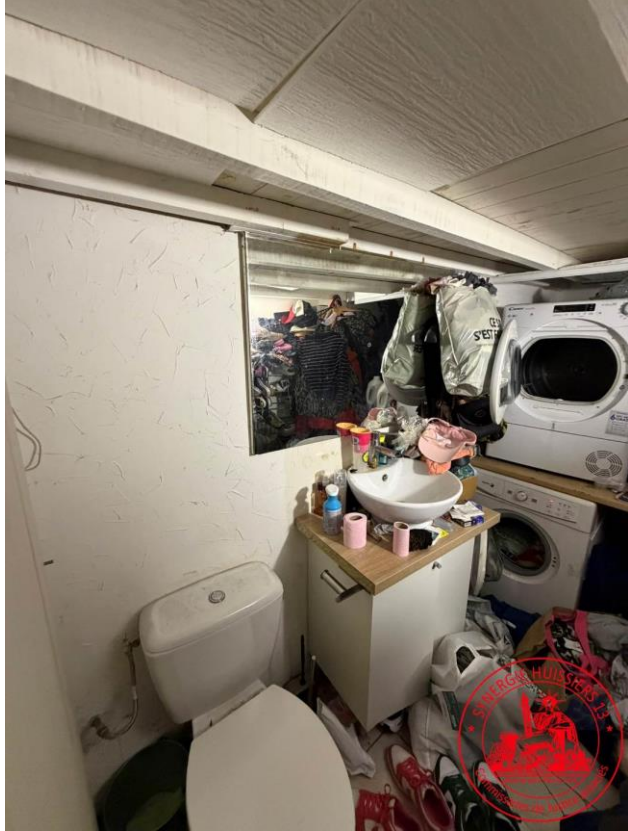






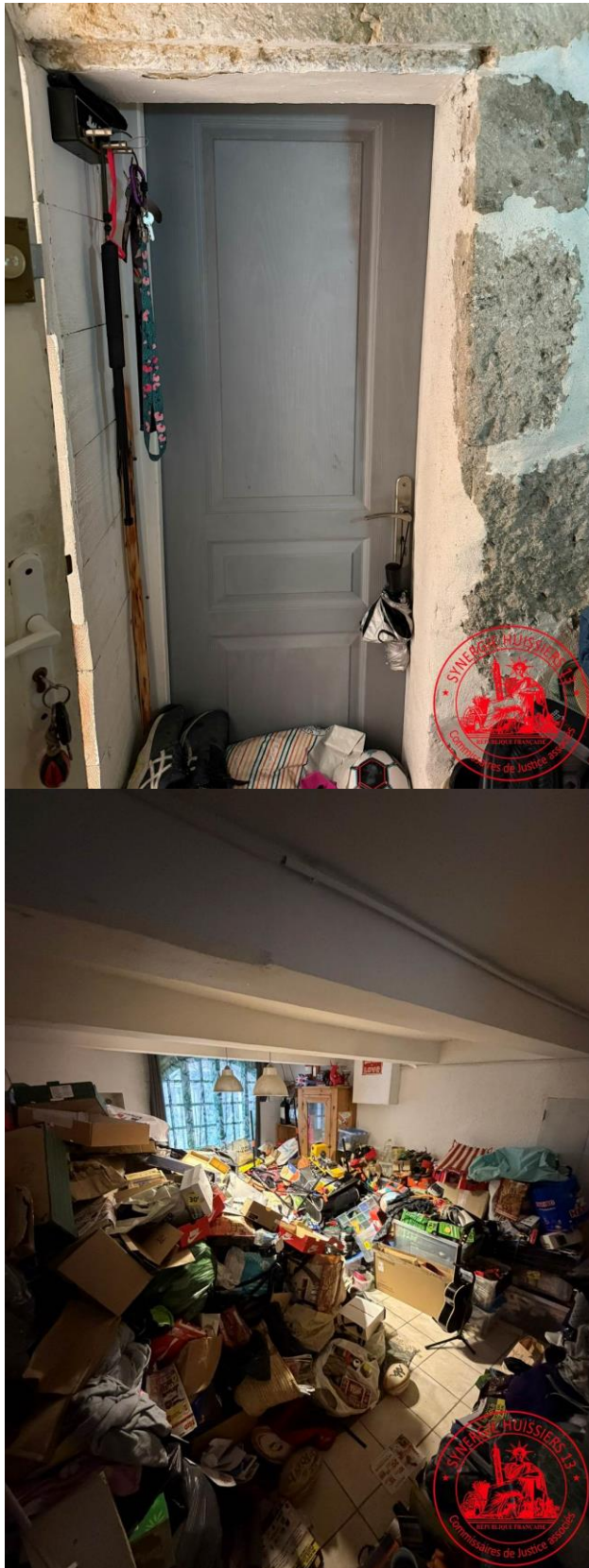
Buanderie :

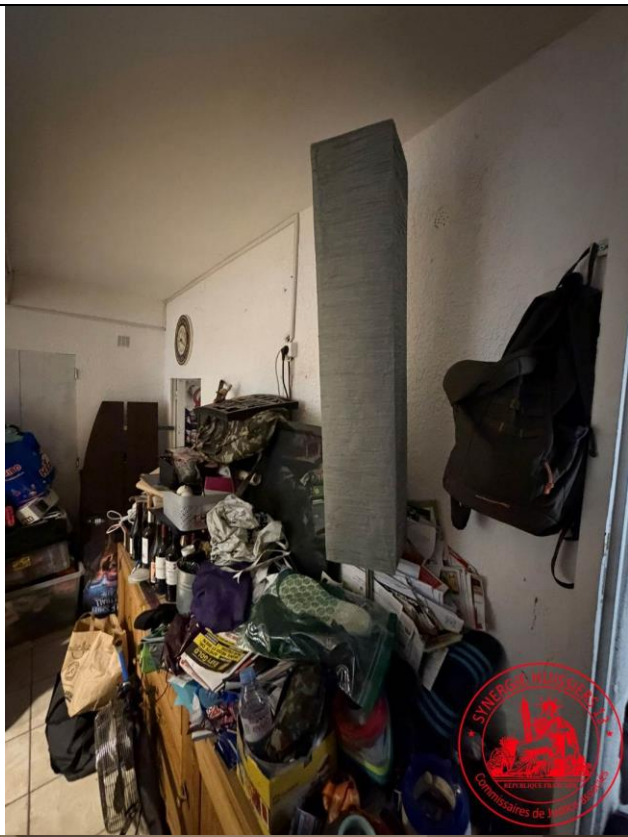






Garage :















PREMIER ETAGE :

Salon :











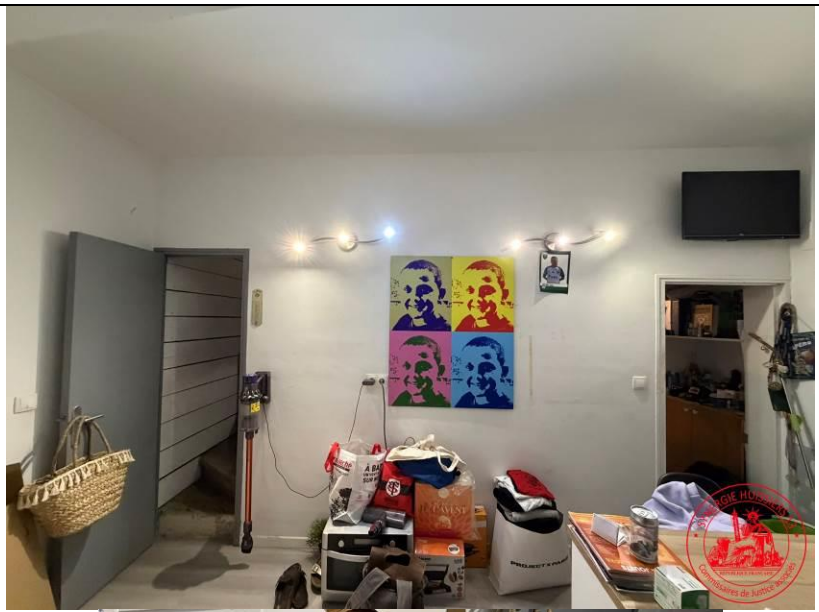
Cuisine :





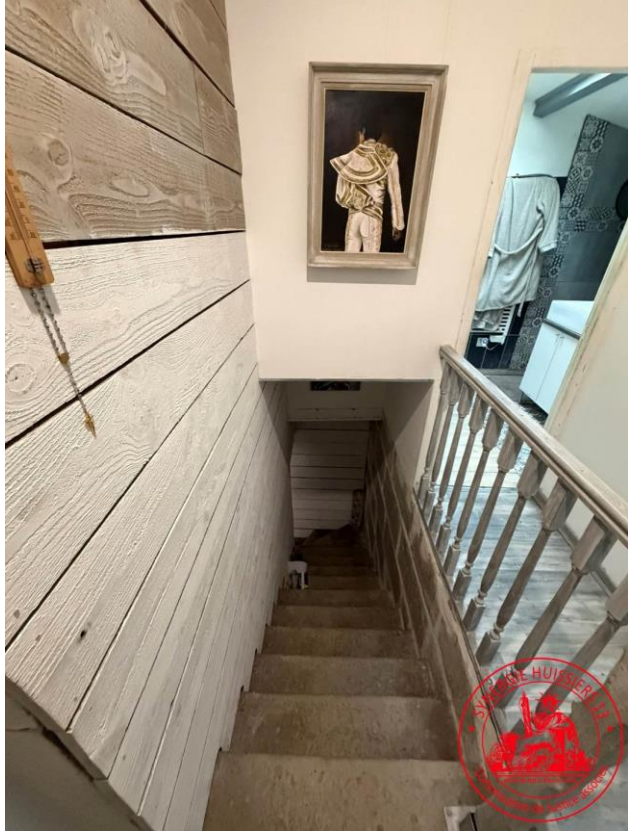
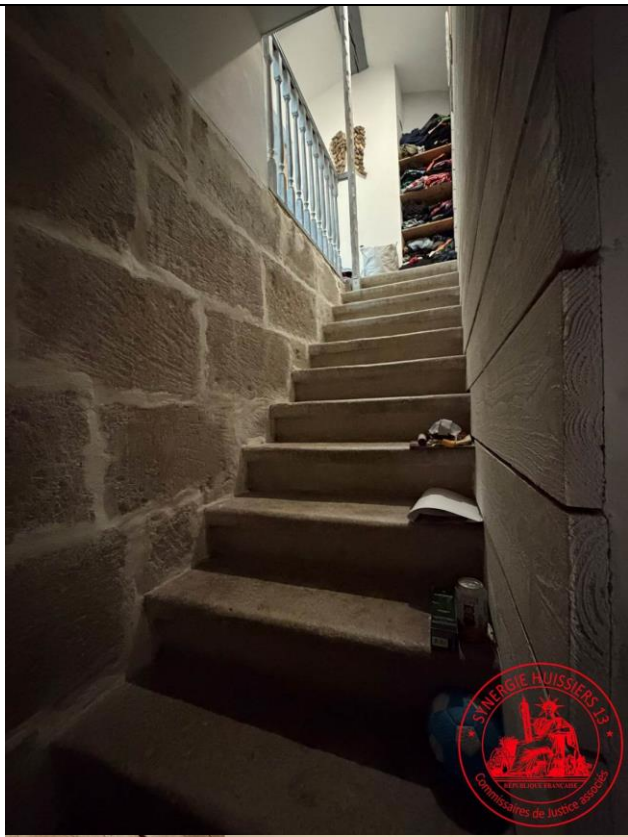






Cage d'escalier :





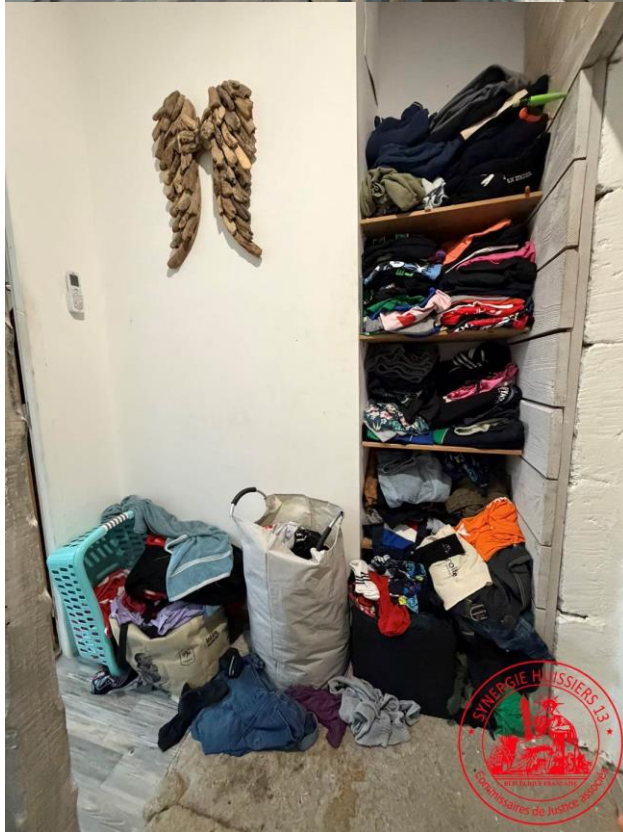




DEUXIEME ETAGE :

Palier :





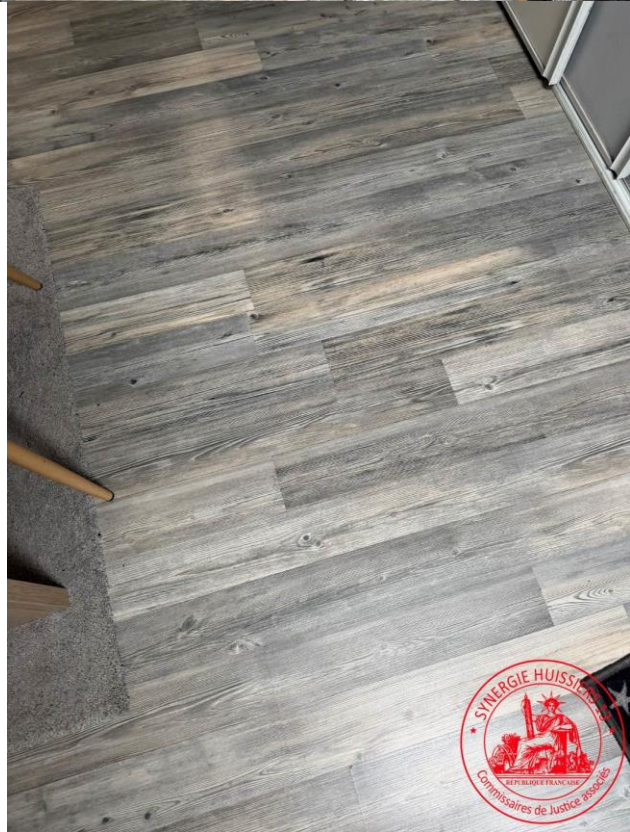


Chambre n°1 :









Salle de bain :











Chambre n°2 :

